

DOCUMENTS À COMPLÉTER, MODIFIER ET SIGNER

- La fiche de renseignement de l'enfant.
- La fiche sanitaire.
- La fiche des diverses autorisations.
- L'autorisation du mandat pour le prélèvement automatique. Choix de paiement conseillé

Attention : pour facturation mensuelle : restauration et garderie(s) uniquement



PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Attestation d'assurance responsabilité civile individuelle et accident pour l'année scolaire.
- Les 4 pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant.
- Attestation du Quotient Familial de la Caisse d'Allocations Familiales/MSA et l'actualiser en février de l'année suivante, ou à défaut si non-allocataire le dernier avis d'imposition.
- Si existence d'un PAI : copie du protocole actualisé.
- Si situation particulière en matière de garde de(s) enfant(s) : la copie du document officiel mentionnant les termes de celle-ci.
- Si choix par prélèvement automatique Un relevé d'identité bancaire RIB.

SI ENFANT FRÉQUENTE LES GARDERIES, LES ALSH DES MERCREDIS :

- Les attestations de travail de chaque parent.

SI ENFANT EN PETITE SECTION FRÉQUENTE LA/LES GARDERIE(S) EN APPLICATION DU REGLEMENT INTÉRIEUR

- Une demande de dérogation par écrit.

Commune de Rians - Var

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES 30 rue de la république. 04 94 72 89 63 affaires-scolaires@mairie-rians.fr

SERVICE ANIMATION JEUNESSE chemin de la Garde 04 94 72 60 57 pj.rians@orange.fr